



APPEL A CANDIDATURE

ELECTION AU CONSEIL D'ECOLE

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Qui peut être candidat ?

Tous les parents d'élèves de la maternelle jusqu'en CM2.

Comment faire acte de candidature ?

En constituant une liste de 2 à 30 personnes (15 titulaires et 15 suppléants) en veillant à avoir des représentants par niveau d'enseignement de la maternelle jusqu'en CM2.

Possibilité de constituer plusieurs listes

Ensuite?

1. Les listes électorales seront à votre disposition pour toute consultation à partir du 18 septembre 2026 dans les bureaux de secrétariat.
2. Déposer votre liste auprès d'un des bureaux de secrétariat au plus tard le 28 septembre 2026 à 10h .
3. Les membres des listes devront effectuer la mise sous pli des matériels de vote pour la journée du 30 septembre et 1er octobre 2026.

Date des élections

Les élections par correspondance commenceront le 5 octobre 2026 jusqu'au jour des élections



JOUR ELECTION le 9 octobre 2026.